

EXPORTATION - Le textile vers l'Europe en difficulté

[Eric Ranjalahy](#)-Publié le 14 janvier 2025



Béatrice Chang Ching Yiu, présidente du GEFP.

Le textile et l'habillement, deux produits phares des exportations des entreprises franches vers l'Europe, connaissent des difficultés majeures liées aux considérations logistiques.

Un mauvais départ pour une nouvelle année. Celui des entreprises franches du textile et de l'habillement qui envoient leurs produits vers les pays de l'Union européenne.

En marge de la remise des certificats du Lean management à des employés de cette catégorie professionnelle dans la grande salle du Plan à Anosy, Béatrice Chang Ching Yiu, présidente du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), a évoqué des difficultés majeures pour les exportations vers les membres de l'Union européenne.

« La logistique devient problématique », a-t-elle soulevé d'emblée, avant de préciser la nature des difficultés.

« L'insuffisance du nombre de navires qui assurent le transport des matières premières et des produits finis, d'une part. Et le trajet que ces navires doivent allonger pour éviter les zones à risque à cause de la guerre près de l'Éthiopie, alors que cette voie navigable passe pour être la plus courte vers l'Europe. Une situation qui conduit à une double peine. Le retard de la livraison des matières premières réduit le temps de production et affecte le délai imparti pour l'envoi des produits finis. »

Un véritable cercle vicieux. Sans compter les pertes de temps dues aux coupures d'électricité et les dépenses supplémentaires engendrées par l'acquisition de puissants groupes électrogènes. Alors que les donneurs d'ordres européens sont de plus en plus exigeants.

Triptyque

« Qualité, quantité, délai, voilà le triptyque qu'ils imposent. Une fois que les commandes sont confirmées, nous devons travailler d'arrache-pied pour honorer ces engagements. Mais les aléas des transports maritimes peuvent tout anéantir. Le fret aérien ne peut être envisagé à cause de ses coûts de revient astronomiques. Ce qui réduirait la compétitivité du made in Madagascar sur le marché international », se plaint la présidente du GEFP.

Selon des chiffres récents, Madagascar compte 275 entreprises franches (EF) opérationnelles. 231 de ces entreprises sont implantées dans la région Analamanga. La seule région, en dehors d'Analamanga, à en disposer d'une dizaine est Vakinankaratra. Diana en abrite neuf, Atsinanana en enregistre huit, tandis que six entreprises franches sont implantées dans la région Boeny. Le nombre d'entreprises franches dans les autres régions varie de zéro à trois, d'après les chiffres arrêtés par l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) en juin. Ces chiffres ont pu évoluer depuis.

Sur ces 275 entreprises franches opérationnelles, 76 % d'entre elles, soit 208, sont des entreprises industrielles de transformation (EIT). 18 % sont des entreprises de services (ES), 4 % des entreprises de production intensive de base (EPIB) et 2 % des entreprises de promotion et d'exploitation (EPE), détaille l'agence nationale de promotion des investissements.

Actuellement, les membres du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) créent environ 100 300 emplois, dont 70 300 dans la branche textile. 18 357 emplois générés par ce groupement sont dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils ont également créé 3 880 emplois dans l'agribusiness et 7 755 emplois dans d'autres secteurs.

Des défis majeurs liés à la compétitivité de ces entreprises sont cependant soulevés par l'EDBM. Cette agence souligne, entre autres, « le renforcement de la stabilité et de la prévisibilité de l'environnement des affaires. Il y a également le développement des infrastructures ainsi que la main-d'œuvre et les talents adaptés aux compétences techniques requises. De même pour la maîtrise des coûts des facteurs ou encore le soutien à l'innovation ». Matière à réflexion.

Eric Ranjalahy